

**LEGENDE:**

- DT-Alimentaire-Tuyaux
- DD-Alimentaire-Galle
- AV-Alimentaire-Avaleur
- Limites parcelles
- Limites de Sections
- Réseau Principal Eau Brévile

**NOTES:**  
 - Nettoyage obligatoire au 15/09/2020  
 - Alimentaire aménagé au Nord-Est (niveau de la parcelle 235/5)

Le tracé du particulier est globalisé. Les parcelles concernées sont entourées d'une zone grise indiquant la limite de propriété. Seule une procédure de bornage garantit les limites exactes.  
 Le tracé des réseaux principaux est défini par le Maître de l'ouvrage. Toute modification de ce plan nécessite un accord préalable.  
 Ce plan est en l'état actuel de l'ouvrage. La responsabilité de l'ouvrage appartient à l'organisme délégataire.  
 L'absence de mention de cet ouvrage ne signifie pas que celui-ci n'existe pas.

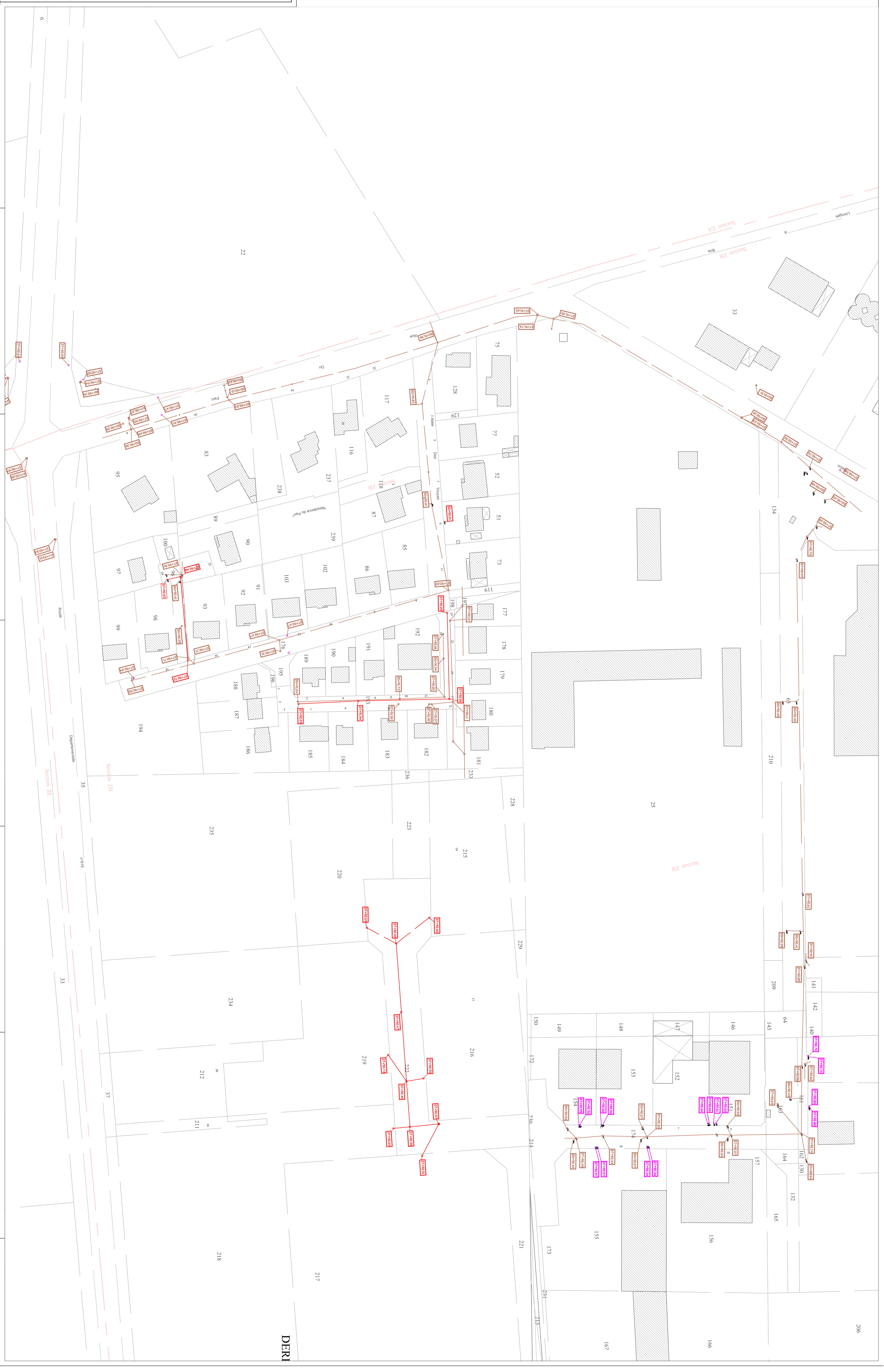
**DEPARTAMENT DE SEINE-ET-MARNE**  
**COMMUNE DE LIMOGES-FOURCHES**

DEPARTAMENT: RISSEAU D'ASSAINISSEMENT  
 Filigrane 1/1

**ARRENTUDE**  
**Cédric MOURIER**  
 Expertise en Eau et Assainissement

Libération des réseaux	15/09/20
Travaux de génie civil	15/09/20
Montage des équipements	15/09/20
Mise en service	15/09/20
Remise en état	15/09/20

Libération des réseaux	15/09/20
Travaux de génie civil	15/09/20
Montage des équipements	15/09/20
Mise en service	15/09/20
Remise en état	15/09/20





**LEGENDE**

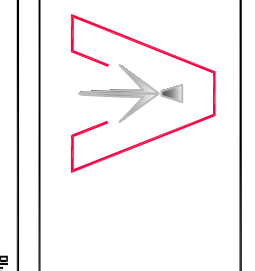
- DT=Alimètre Tampon
- DC=Alimètre Globe
- AV=Alimètre Avaloir
- L=Limite parcelles
- S=Limite de Sections
- R=Reseau Principal Eau Froides

**NOTES**

Projet de réaménagement en LAMBERT 70  
 Le présent document est un document de travail. Il ne constitue ni un permis de construire, ni un permis de voirie, ni un permis d'urbanisme, ni un permis de voirie. Il est destiné à l'usage des services de la commune et de ses partenaires. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite.  
 Le présent document est la propriété de la commune de Limoges-Fourches. Toute réimpression, diffusion ou utilisation non autorisée est formellement interdite.  
 Ce document est le fruit d'un travail de concertation et de concertation. Toute réimpression, diffusion ou utilisation non autorisée est formellement interdite.  
 Toute réimpression, diffusion ou utilisation non autorisée est formellement interdite.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
 COMMUNE DE LIMOGES-FOURCHES

PROJET DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT  
 Planche 2/2



**APPRENTUDE**  
 Cédric MOURIER  
 20 ans d'expérience en traitement des eaux et des effluents

1  
 2  
 3

RESEAU D'ASSAINISSEMENT  
 Planche 2/2

ASSAINISSEMENT  
 LAMBERT 70  
 SEINE-ET-MARNE  
 COMMUNE DE LIMOGES-FOURCHES

DATE: 15/06/2022  
 N° DE PROJET: 2022-01  
 N° DE PLAN: 01





**LEGENDE**

- D'A-Matériau: Tampon
- D'A-Matériau: Cadre
- A-A-Matériau: Avaloir
- Limite parcelles
- Limite de sections
- Réseau Principal Eau Pluviale

**NOTES**

Pour plus de détails, consultez le plan de situation de la commune de Limoges-Fourches (Plan de Situation).

Le service de voirie est chargé de la maintenance et de l'entretien des réseaux d'égouts pluviaux. Les travaux de nettoyage et de débouçage sont effectués en fonction des besoins.

Les bornes de repérage sont installées à l'entrée de chaque section cadastrale. Elles sont matérialisées par un poteau en béton ou en métal, muni d'une plaque d'identification.

Ces plans ont été établis à partir de données cadastrales et de données techniques. Elles sont destinées à être utilisées comme référence pour les travaux de voirie.

Il est recommandé de vérifier ces données auprès du service de voirie avant de commencer les travaux.

**DEPARTEMENT DE SEINE-SAINE-DENIS**  
**COMMUNE DE LIMOGES-FOURCHES**

Direction :  
 Réseau d'Assainissement  
 Planche S/3

**APPRENTUDE**

Cédric MOURIER

Expert en Plan de Voirie Pluviale

1	
2	
3	


Date de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023

N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023  
 N° de la dernière mise à jour : 10/10/2023

